Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2026 à 18 h 30

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 465, avenue du Mont-Royal Est, le mardi 6 octobre 2026, à 18 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs* - 1263945014

Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027 et transmettre au comité exécutif

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs* - 1263945015

Dresser le programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif

60 – Information

60.01 Information

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Direction des services administratifs*

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

_____
Karen LOKO
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 25 septembre 2026

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2026/10/06
18:30

Dossier # : 1263945014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027 et transmettre au comité exécutif

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :
De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027, tel que décrit aux rapports détaillés présentés au présent sommaire décisionnel.

Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 70 031 800 $ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 41 826 100 $, de revenus de taxation locale de 15 892 400 $, et d'un budget de revenus locaux de 13 413 300 $.

Signé par Arnaud BUDKA **Le** 2026-10-05 16:59

Signataire : Arnaud BUDKA

_____

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1263945014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027 et transmettre au comité exécutif

CONTENU

CONTEXTE

Chaque année, la Ville détermine la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal,* le conseil d'arrondissement doit établir ses prévisions budgétaires et les transmettre au comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 25 0316 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2026 - Sommaire # 1253945016
CA24 25 0222 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025 - Sommaire # 1243945015

CA23 25 0205 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024 - Sommaire # 1233945013

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2027. Le conseil d'arrondissement doit élaborer et transmettre au comité exécutif, dans le délai déterminé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée.
La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal et les revenus de sources locales afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité. Dans ce contexte, l'arrondissement a choisi les priorités suivantes:

- **Propreté**

  Renforcer les brigades de propreté, intervenir contre les dépôts sauvages et sensibiliser au tri et à l'horaire de collecte.

- **Infrastructures publiques**

  Entretenir et rénover les installations et les infrastructures vieillissantes de l'arrondissement

- **Itinérance**

  Appuyer les organismes communautaires et porter une attention particulière au secteur Milton-Parc.

- **Logement plus abordable et inclusif**

  Protéger les locataires, accroître le nombre de logements sociaux et abordables et favoriser des logements adaptés.

- **Transaction écologique**

  Verdir et apaiser nos quartiers tout en misant sur les transports actifs

- **Culture et développement économique**

  Soutenir les artistes, les commerçants et les organismes culturels et propulser la vitalité culturelle et commerciale

Un budget équilibré de 70,0 M $ qui prévoit une hausse de la taxe locale de 11,5 % pour :

- Garantir les services à la population dans un contexte d'augmentation des coûts.

- Consolider les investissements en matière de propreté et répondre aux enjeux liés aux changements climatiques .
- Accélérer l'entretien et la remise à niveau des infrastructures vieillissantes afin de limiter leur dégradation.
- Relever les défis de la crise de l'itinérance en collaboration avec les partenaires du milieu.
- Accroître le soutien aux personnes vulnérables touchées par la pénurie de logements et la hausse des loyers.
- Propulser la vitalité économique locale en soutenant les commerçants.
- Sécuriser les abords des écoles.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au comité exécutif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Stratégie budgétaire 2027 :

L'enveloppe budgétaire 2027 que l'arrondissement a reçu de la Ville ne lui permet pas de rencontrer pleinement ses obligations et d'assumer certaines contraintes. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 2 803,0 K$. Pour ce faire, il a été décidé de revoir des activités internes et d'ajuster la cible de certains revenus locaux. La taxe locale a été indexée de 11,5 %.

Identification du manque à gagner

En milliers de $	Budget 2026	Cadre financier Initial 2027	Budget 2027
Dépenses			
Budget	67 228,8	67 228,8	67 228,8
Obligations contractuelles et légales		500,1	500,1
Ajustements corporatifs		177,4	177,4
Bonification des activités		2 125,5	2 125,5
TOTAL :	**67 228,8**	**70 031,8**	**70 031,8**
Sources de financement			
Transferts centraux	40 295,8	40 295,8	41 826,1
Taxe locale	14 215,5	14 215,5	15 892,4
Revenus de sources locales	12 717,5	12 717,5	12 313,3
Affectation des surplus	-	-	-
TOTAL :	**67 228,8**	**67 228,8**	**70 031,8**
Écart :		**(2 803,0)**	-

MONTRÉAL 2030

La situation financière de l'arrondissement permet de réaliser les services à la population ainsi que des projets qui s'inscrivent dans les priorités de la Ville, notamment en matière de transition écologique et d'inclusion.

TEST CLIMAT

Ne s'applique pas

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

En concordance avec l'orientation stratégique écoresponsable de l'arrondissement, le budget de fonctionnement sera téléchargé sur le site Internet de l'arrondissement. Sa disponibilité sera annoncée dans l'infolettre, sur les médias sociaux, dans les faits saillants du CA et une affiche installée au CA informera du lien internet pour le trouver.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

2026-10-06 : Adoption par le conseil d'arrondissement
2026-11-24 : Dépôt au comité exécutif
2026-12-16 : Adoption au conseil municipal (16 et 17 décembre)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au comité exécutif.
À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Odette NTAKARUTIMANA
conseiller(-ere) en gestion des ressources financieres
Le Plateau-Mont-Royal, direction des services administratifs

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-09-23

Raphaelle HOARAU
chef(fe) de division - ressources financieres et materielles (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Mélissa CORMIER
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.02

2026/10/06
18:30

Dossier # : 1263945015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :
De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2027-2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1263945015. Ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de
58 870 000 $ au cours des 10 prochaines années.

Signé par Arnaud BUDKA **Le** 2026-10-01 14:22

Signataire : Arnaud BUDKA

_____

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1263945015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier vise à dresser le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et à en transmettre l'enveloppe budgétaire au Comité exécutif pour adoption. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement à 58 870 000 $ pour les dix prochaines années ou à 5 887 000 $ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 25 0317 - 1 er décembre 2025 -Dresser le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif- Sommaire 1253945018
CA24 25 0223 - 7 octobre 2024 : Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1243945016
CA23 25 0202 - 2 octobre 2023 : Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2024 - 2033 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1233945014

DESCRIPTION

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement vise à établir la limite d'emprunt à la charge des contribuables. Le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027 - 2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal prévoit une enveloppe limite de 58 870 000$. L'enveloppe est répartie comme suit :

PMR PDI 2027-2036

Budget par programme (en milliers de dollars)

Intitulé projet	Source financement	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	Total
34222 - Programme de réaménagement de parcs	Brut	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000
	Fonds de parcs(1)	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-10 000
50020 - Programme de réaménagement des infrastructures	Brut	1 450	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	16 750
66180 - Programme de protection des bâtiments	Brut	4 437	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	42 120
Total		**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**5 887**	**58 870**

(1) Règlement 17-055 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Les montants présentés correspondent à des dépenses nettes.

L'arrondissement disposera ainsi d'une enveloppe de 58 870 000 $ pour réaliser plusieurs projets. Il importe de mentionner que des budgets corporatifs sont également investis dans l'arrondissement. Ils proviennent de programmes destinés à l'appui aux arrondissements. Les secteurs d'activités sont la réfection routière sur le réseau artériel, les infrastructures souterraines, les équipements sportifs et les terrains de jeux, les parcs et les chalets, la culture et le patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation et nous avons déposé notre candidature pour d'autres.

Le programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, notamment la protection et la réfection des bâtiments, le réaménagement des parcs et d'autres infrastructures. La portée des projets varie selon les besoins spécifiques à combler. Globalement, les investissements totaux du PDI sont dédiés à la protection d'actifs dans une proportion de 75% et de 25% pour le développement des actifs.

Projets majeurs 2027-2029

- Reconstruction de la piscine Baldwin
- Réfection des toitures à la bibliothèque Mordecai-Richler
- Reconstruction d'une entrée au Centre du Plateau
- Remplacement des fenêtres au gymnase du Centre Saint-Denis
- Réaménagement du parc Baldwin (terrain de soccer, jeux d'eau, aire d'exercice, jardin communautaire)
- Transformation de la place Gérald-Godin
- Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
- Verdissement, parcs et ruelles vertes

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service à la population.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire est fixée par l'Administration municipale.

MONTRÉAL 2030

L’adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2027 - 2036 contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique de la Ville de Montréal, notamment des engagements en changements climatiques, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle pour offrir à l’ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

TEST CLIMAT

N/A

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le Programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 sera adopté à la séance du conseil du 6 octobre 2026. Dépôt pour approbation au Comité exécutif des Programmes décennaux d'immobilisations des arrondissements le 24 novembre 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Eugeniu RASCU
conseiller(-ere) en gestion des ressources financieres

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-09-23

Raphaelle HOARAU
chef(fe) de division - ressources financieres et materielles (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Mélissa CORMIER
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements